

- 5-DL CONFIDENTIEL DIPLO
- CM1 CM2 CM3 SG DP
- 3DAM
- CMB PR3 PR4 PR5 2STR VER CM4 2DIP
- DIFF
- II=PR
- CM(PERMANENCE)

TD KIGALI 141

LE 14 FEVRIER 1993
KGLI LE 14/02/93 A 15H49

IMMEDIAT
CHIFFRE CONFIDENTIEL DIPLOMATIE
NB : DISTRIBUTION LIMITEE
AD DIPLOMATIE 141
CQ ARMEES PARIS 34
TXT

CQ MINDEFENSE PARIS 34
CQ MINCOOP PARIS 63

TXT

OBJET : VOYAGE DE MM. DELAYE ET DE LA SABLIERE
AU RWANDA. (2/2).-

3/ ENTREVUE PRIVEE AVEC LE PRESIDENT :

L'INTERET QU'IL Y AVAIT A POUSSER PLUS LOIN DANS LE SENS D'UN RAPPROCHEMENT ENTRE LE PRESIDENT ET LE PREMIER MINISTRE A CONDUIT MM. DELAYE ET DE LA SABLIERE A DIFFERER LEUR DEPART A KAMPALA POUR AVOIR UN NOUVEL ENTRETIEN AVEC LE CHEF DE L'ETAT. CET ENTRETIEN, VENANT A LA FIN D'UNE JOURNEE PENDANT LAQUELLE LA SITUATION MILITAIRE S'ETAIT ENCORE DEGRADEE, A PERMIS DE SOULIGNER UNE FOIS DE PLUS L'URGENCE DE L'UNITE NATIONALE. NOUS EN SOMMES VENUS A DIRE CLAIREMENT AU CHEF DE L'ETAT QUE SEULE UNE PARTIE DE SON ARMEE SE BATAIT BIEN, MAIS QUE L'AUTRE PARTIE NE SE SENTAIT GUERE CONCERNEE ET QUE CETTE SITUATION REFLETAIT LE CLIVAGE CONSTATE A L'INTERIEUR DU PAYS, SURTOUT ENTRE LES HUTU DU NORD ET CEUX DU SUD. NE FALLAIT-IL PAS REUNIR LES UNS ET LES AUTRES ? LE PRESIDENT S'EST ABRITE DERRIERE LES RISQUES QU'IL COURAIT DE PERDRE SES PARTISANS S'IL FAISAIT DES CONCESSIONS A SES ENNEMIS INTERIEURS, CONSIDERES PAR LES SIENS COMME DES ''TRAITRES''. DANS CE CAS, A-T-IL PRECISE, ''JE NE SUIS PAS SUR DE GAGNER LES 50 O/O QUI SONT CONTRE MOI MAIS JE SUIS EN REVANCHE CERTAIN DE PERDRE LES 50 O/O QUI ME SOUTIENNENT''. MONSIEUR DELAYE N'A PU QUE LUI CONFIRMER QUE LA

PAGE DEUX

FRANCE N'ETAIT PAS EN MESURE D'AIDER TELLE OU TELLE FACTION POLITIQUE MAIS SEULEMENT UN GOUVERNEMENT S'APPUYANT SUR UN VERITABLE COMPROMIS NATIONAL. ON EN EST AINSI VENU A L'IDEE DE PROVOQUER IMMEDIATEMENT UNE RENCONTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE. APRES QUELQUES ECHANGES TELEPHONIQUES, CETTE RENCONTRE A ETE FIXEE A 21H30 DANS LES BUREAUX DE LA PRESIDENCE.

4/ ENTREVUE COMMUNE AVEC LE PRESIDENT ET LE PREMIER MINISTRE :

LE THEME DE L'UNITE NATIONALE A DOMINE A NOUVEAU CETTE ENTREVUE. LES EMISSAIRES FRANCAIS ONT SUGGERE QUE LES POINTS ABORDES PAR LE PREMIER MINISTRE AU DEBUT DE L'APRES-MIDI SERVENT DE BASE A UN COMMUNIQUE COMMUN. DEUX HEURES DE DISCUSSIONS ONT ETE NECESSAIRES A SA MISE AU POINT. LES PARAGRAPHERS LES PLUS DIFFICILES EN ONT ETE CELUI QUI A TRAITE DES PROTOCOLES DEJA SIGNES A ARUSHA ET CELUI QUI A CONCERNE L'ENGAGEMENT PRIS PAR LES DEUX PARTIES DE METTRE FIN A TOUT BLOCAGE DE L'ADMINISTRATION. TOUT LE MONDE SAIT EN EFFET AU RWANDA QUE CES DEUX POINTS FONT L'OBJET DE FREQUENTES ACCUSATIONS CONTRE LE PRESIDENT. FINALEMENT, ON A ABOUTI A UN TEXTE DONT LE DEPARTEMENT A RECU UN EXEMPLAIRE PAR TELECOPIE ET QUI A UNE VALEUR HISTORIQUE : C'EST LA

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PREMIERE FOIS QUE LE PRESIDENT ET LE PREMIER MINISTRE SIGNENT UN COMMUNIQUE COMMUN. IL NE FAUT TOUTEFOIS PAS SE CACHER QUE CE DOCUMENT N'A ETE APPROUVE QUE SOUS LA PRESSION DES EMISSAIRES FRANCAIS. NOUS AVONS GARDE LE SENTIMENT QUE LES DEUX PARTENAIRES RESTAIENT, L'UN COMME L'AUTRE, PLUS SENSIBLES A LA DEFENSE DE LEURS POSITIONS POLITIQUES RESPECTIVES QU'AU DANGER MILITAIRE IMMEDIAT REPRESENTE PAR LE F.P.R..

X
X X

LE COMMUNIQUE CONJOINT A ETE DIFFUSE PAR RADIO RWANDA HIER A 20H00. L'AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS M'A TELEPHONE POUR ME FAIRE CONNAITRE QUE SON GOUVERNEMENT APPROUVAIT TOTALEMENT NOTRE DEMARCHE ET QU'IL SERAIT HEUREUX QUE MONSIEUR BRUNO DELAYE PRENNE CONTACT AVEC WASHINGTON POUR QUE L'ACTION DES AMERICAINS SOIT COORDONNEE AVEC LA NOTRE. MONSIEUR COHEN A TELEPHONE HIER SOIR AU PRESIDENT HABYARIMANA ET AU PRESIDENT MUSEVENI POUR LES ENCOURAGER A FACILITER LE RETOUR A LA NEGOCIATION.
PAGE TROIS

J'AI FAIT PART CE MATIN AU PRESIDENT HABYARIMANA DES RESULTATS DE LA VISITE DE MM. DELAYE ET DE LA SABLIERE A KAMPALA ET DE LA PROPOSITION, POUR DEMAIN A 12H00, D'UN CESSEZ-LE-FEU QUI SERAIT SUIVI D'UN RETOUR AUX POSITIONS ANTERIEURES CONTROLE PAR LE G.O.M.N. LE PRESIDENT HABYARIMANA M'A DIT QU'IL DONNERAIT LES INSTRUCTIONS NECESSAIRES A SON MINISTRE DE LA DEFENSE MAIS QU'IL NE SE FAISAIT AUCUNE ILLUSION SUR LA SINCERITE DE MUSEVENI ET DU F.P.R.. IL ACCUSE CELUI-CI D'AVOIR EXECUTE SYSTEMATIQUEMENT LES FONCTIONNAIRES DE LA PREFECTURE DE RUHENGRI. JE LUI AI RECOMMANDE DE CONSTITUER SUR CES MASSACRES UN DOSSIER AUSSI COMPLET QUE CELUI QUI A ETE REALISE PAR LES ASSOCIATIONS LOCALES DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME SUR LES TROUBLES DE GISENYI. JE LUI AI DIT QUE, SANS PREJUGER DES RESULTATS DE LA PROPOSITION DE CESSEZ-LE-FEU ACCEPTEE PAR MUSEVENI, IL NE FALLAIT PAS QUE L'ARMEE RWANDAISE SOIT ENCORE ACCUSEE D'ETRE RESPONSABLE DE SA RUPTURE. JE LUI AI RAPPELE AUSSI QUE, PLUS QUE JAMAIS, LA SITUATION MILITAIRE, -SUR LAQUELLE ON LUI A APORTE DEVANT MOI DES INFORMATIONS DE PLUS EN PLUS ALARMANTES-, EXIGEAIT UN FRONT COMMUN DE TOUS LES RWANDAIS.

JE DOIS SIGNALER ENFIN QUE CE MATIN, CONFORTE SANS DOUTE PAR LE COMMUNIQUE CONJOINT SIGNE HIER, QUI A ETE PERCU A KIGALI COMME UN SUCCES POLITIQUE DE L'OPPOSITION, LE PREMIER MINISTRE A FAIT UNE DECLARATION TRES FERME, DANS LAQUELLE IL INDIQUE NOTAMMENT AU F.P.R. QUE JAMAIS LE PEUPLE N'ACCEPTERA QUE SON SORT SOIT REGLE PAR LES ARMES./.

MARTRES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES